

Rentrée 2018- 2019

Pour la sécurité de votre enfant, **vous devez impérativement remplir la fiche de renseignements ainsi que la fiche sanitaire**, afin que votre enfant soit pris en charge lors des temps périscolaires, même ponctuellement.

Cela ne vous engage pas à ce que vos enfants y participent régulièrement, mais nous permet d'être en possession des informations en cas de besoin.

Les documents sont disponibles en Mairie, en ligne sur le site de la mairie :

<https://www.quistinic.fr/vivre-a-quistinic/temps-periscolaires/>, auprès des enseignants ou au pôle enfance. (Les documents seront juste à contre signer au pôle enfance du lundi au vendredi avant le 2 Août, s'ils ont été remplis pour l'année scolaire 2017-2018.)

Horaires ordinaires Temps Périscolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Matin: 7H00 - 8h30 Soir:16h30 – 19h00

Tout dépassement, au-delà 19h00, fera l'objet d'une majoration tarifaire.

☎ : 02 97 79 21 14. ✉ : animation.quistinic@gmail.com

Appel à votre vigilance :

👉 Pour des raisons de sécurité et de responsabilités, **tout enfant pris en charge** par un animateur de l'accueil périscolaire, à la sortie de l'école, **devra être exclusivement récupéré au Pôle Enfance.**

👉 Pour des raisons d'assurance le pôle enfance se doit de respecter certaines heures de fermetures.

Dans le cas d'une arrivée tardive du responsable de l'enfant une majoration de 10€ sera appliquée pour dépassement d'horaire. Si l'enfant est toujours présent au-delà de 19h00, le responsable affecté au service d'accueil périscolaire tentera de joindre sa famille, la gendarmerie sera ensuite contactée.

En cas de retard **occasionnel** pensez à prévenir le responsable de l'accueil ☎ : 02 97 79 21 14

👉 Le goûter sera fourni aux enfants lors de l'accueil périscolaire du soir, **aucun goûter apporté par les enfants ne sera accepté.** Les enfants présentant des allergies et/ou des maladies chroniques ou présentant une prise en charge particulière devront être signalés au responsable du service périscolaire pour la **mise en place d'un « projet d'accueil individualisé » (PAI).**

👉 Un cahier de présence sera visé à l'arrivée et au départ des enfants, par les parents ou la personne autorisée.

Tarifs 2018-2019

	Tarif plein	QF < 894 : -20%	QF < 693 : -30%
¼ heure	0,43 €	0,35 €	0,30 €
Goûter	0,50€	0,40 €	0,35 €
Pénalité retard (après 19h00)	10,00 €	-	-

Mémo Périscolaire

Pôle enfance : ☎ 02-97-79-21-14

Laura HONORE 📞 07-57-00-97-87

✉ Périscolaire : animation.quistinic@gmail.com

